

2013/6067 - Classes transplantées 1er semestre 2014 - Inscriptions budgétaires (Direction de l'Education) (BMO du 02/12/2013, p. 2578)

Rapporteur : M. FOURNEL Yves

M. FOURNEL Yves, rapporteur : Ce rapport permet de lancer les classes transplantées pour la deuxième phase de l'année scolaire 2013-2014. Depuis 2001, nous respectons l'objectif fixé avec les Lyonnais qui permet à chaque enfant en école élémentaire de partir au moins une fois en classe transplantée avec l'aide de la Ville, ce qui représente environ 20 % des classes des écoles élémentaires de la ville chaque année. C'est, je crois, très apprécié des écoles, mais nous attendons les remarques de M. Lafond sur ce dossier.

Avis favorable de la Commission.

M. LAFOND Luc : Monsieur le Maire, Monsieur l'Adjoint, je n'ai pas de remarques particulières sur ce dossier, mais j'en profite pour vous rappeler que depuis juillet 2012, notre Groupe est intervenu à dix reprises pour vous appeler à ouvrir un véritable dialogue avec l'ensemble des Lyonnais au sujet de la réforme des rythmes scolaires.

Cette réforme touche à l'une des missions les plus précieuses que nous ayons en partage : assurer et préparer l'avenir de nos enfants. Comme Maire de Lyon, il vous revenait d'organiser une concertation digne de ce nom dans chacune des écoles de la ville afin que l'ensemble des parents, des personnels enseignants et des directeurs puissent exprimer leurs propositions et leurs inquiétudes sur la réforme qui s'appliquera en septembre 2014.

Nous avons toujours cherché à faire de ce dossier un sujet de consensus. Nous vous avons appelé pendant des mois à agir, à travailler de façon ouverte et collective pour répondre aux inquiétudes légitimes de nos concitoyens. L'année 2013 se termine, elle offrait l'occasion d'une réflexion en amont, sereine et ouverte. Mais, l'œil rivé en permanence sur le calendrier électoral, craignant de devenir une victime collatérale du frénétique M. Peillon, vous avez refusé d'ouvrir un débat public à la hauteur des enjeux.

C'est extrêmement dommage car ce sujet engendre de la crispation et de l'inquiétude là où, au contraire, une vraie concertation aurait permis de dessiner des réponses partagées et équilibrées à chaque interrogation.

La situation actuelle inquiète les parents parce qu'ils voient les conséquences de la réforme dans les villes où elle est déjà appliquée. Des enfants épisés, désorientés, davantage gardés que stimulés avec des ateliers qui n'ont d'activité que le nom. Ils sont aussi inquiets des conséquences sur la vie familiale. Ils se posent des questions sur le type d'interventions périscolaires, interrogations d'autant plus légitimes quand on sait que la théorie du genre a cherché à s'immiscer dans l'enceinte scolaire.

Elle inquiète les directeurs/directrices d'écoles et les enseignants à propos de la gestion des locaux, à propos du temps de contact avec les élèves, notamment pour le soutien scolaire, qu'ils perdront pour les réunions de coordination avec les intervenants du périscolaire.

Elle inquiète aussi les nombreux acteurs associatifs qui accueillent aujourd'hui des milliers d'enfants Lyonnais, notamment le mercredi, avec des intervenants de qualité qui perdront toute leur activité. Ces associations seront mises en difficulté et n'ont pas de réponse aujourd'hui.

Cette réforme coûtera plusieurs millions d'euros à la Ville, vous avez d'ailleurs jusqu'à présent, refusé de communiquer le détail précis et transparent de vos évaluations. Comme on l'a vu, vous n'avez pas inscrit un euro au budget 2014.

Par votre gestion de ce dossier, par les tiraillements entre vous et votre adjoint à l'éducation, vous ajoutez de l'inquiétude à l'inquiétude, de l'incertitude à l'incertitude. Or, il est urgent d'éviter qu'à l'improvisation gouvernementale de la réforme s'ajoute le chaos de l'impréparation locale...

Vous ne pouvez à présent refuser des réponses claires sur vos intentions et sur les pistes que vous envisagez. La priorité c'est bien l'ensemble des enfants des écoles Lyonnaises.

Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Je vous remercie, Monsieur Lafond, pour votre bienveillance. J'ai bien compris que vous étiez prêt à nous entendre dans un débat serein au cours duquel vous auriez simplement parlé du frénétique M. Peillon, des enfants épisés et désorientés, je vois bien le débat serein que nous aurions avec vous. Sachez qu'il n'y a pas « une feuille de papier à cigarette » de différence entre M. Fournel, moi-même et toute la majorité et c'est la raison pour laquelle nous avons chargé M. Fournel d'apporter toutes les explications aux groupes qui le souhaitaient, ce qu'il a fait au cours des dernières semaines ou des derniers jours.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.
(Adopté.)

